



Bourgeoisie de St-Gingolph



section française

Administration Bourgeoisiale de St Gingolph
Section française
10bis rue de l'Eglise
74500 SAINT GINGOLPH

SAS CHB
M. le Président,
5, Route Nationale,
74 500 SAINT-GINGOLPH

Saint-Gingolph, le 25 février 2015

Objet : Lettre de soutien – votre projet de carrière et de remise en état coordonnée du site.

Monsieur le Président,

La société Bourgeoisiale de Saint-Gingolph (section française), composée d'environ 600 membres, détient et gère une grande partie du patrimoine foncier et forestier de cette commune. Elle assure le maintien de son héritage afin de le transmettre aux générations futures, et contribue avec la municipalité aux divers projets de développement. Les produits de cette société qui résident essentiellement dans les revenus issus de l'exploitation de la carrière de « la Chenilla » ainsi que dans une moindre proportion, dans l'exploitation du bois, sont réemployés à la réalisation de plantations, à l'entretien de chalets d'alpage, du cimetière et autres biens communs (Château de Saint-Gingolph, etc...), à la réparation de l'église, etc...

A ce sujet, nous tenions par la présente, en tant que représentants de la Société Bourgeoisiale, à vous apporter tout notre soutien et vue de l'aboutissement de votre projet consistant :

- au déplacement sur une superficie d'environ 14 hectares (nouvelle zone d'extraction) vers le Sud de la zone d'exploitation de la carrière actuelle, dont nous sommes propriétaires,
- ainsi qu'à la remise en état globale du site et coordonnée à l'avancement de son exploitation (reboisements, reconstitution de la topographie par remblaiement).

A ce sujet, nous nous permettons de vous préciser que ce projet est essentiel à la pérennité de notre société d'intérêt collectif et de vous faire part de notre grande inquiétude. En effet, sans celui-ci, les retombées économiques perçues dans le cadre de l'exploitation actuelle cesseraient en 2021 (date de fin de l'exploitation), ce qui serait vraiment très préjudiciable, voire catastrophique pour la Société Bourgeoisiale de Saint-Gingolph.

De plus, ce projet participera considérablement à l'exploitation optimale et durable de nos bois. En effet, il prévoit la création de pistes techniques, qui nous permettront d'accéder en partie sommitale de nos terrains et ainsi gérer nos boisements. Il est enfin à noter que ce dossier de carrière et de remise en état est en parfaite adéquation avec nos besoins, dans le cadre du plan de gestion forestier que nous avons parallèlement mis en place (destruction d'espèces invasives, reboisement en compensation, etc...).

Désirant continuer à œuvrer de manière constructive à vos côtés en vue de l'aboutissement de ce projet, dans l'intérêt de tous, et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération.

La Société Bourgeoisiale,



Le Président
M. Claude DERIVAZ



Le Trésorier
M. Georges DERIVAZ





section suisse

Bourgeoisie de St-Gingolph



section française

Administration Bourgeoisiale de St Gingolph

Section française

10bis rue de l'Eglise

74500 SAINT GINGOLPH

SAS CHB

Monsieur le Président

Carrière la « Chenilla »

5, route Nationale

74500 SAINT GINGOLPH

Fait à Saint-Gingolph, le 18 septembre 2015

Objet : *Accord pour la démolition des bâtiments situés au bord du lac dans le cadre du « Projet de déplacement de la zone d'extraction et de remise en état coordonnée de la carrière de la Chenilla »*

Monsieur le Président,

Suite à notre entretien du lundi 14 septembre 2015 à propos de votre dossier du « *Projet de déplacement de la zone d'extraction et de remise en état coordonnée de la carrière de la Chenilla* », et des modifications réalisées en ce qui concerne l'aménagement des bords du lac en réponse aux remarques faites par la préfecture de Haute-Savoie à ce sujet, nous vous donnons notre accord ferme et définitif pour la démolition des petits bâtiments comme présentés ci-après.

Cet accord est toutefois strictement conditionné à l'obtention de l'autorisation préfectorale (arrêté) de déplacement de la zone d'extraction et de remise en état coordonnée de la carrière de la Chenilla à Saint-Gingolph au profit de la SAS CHB.

Dans le cadre du projet cité précédemment, l'aménagement d'une zone de chargement en bord de lac est envisagé.



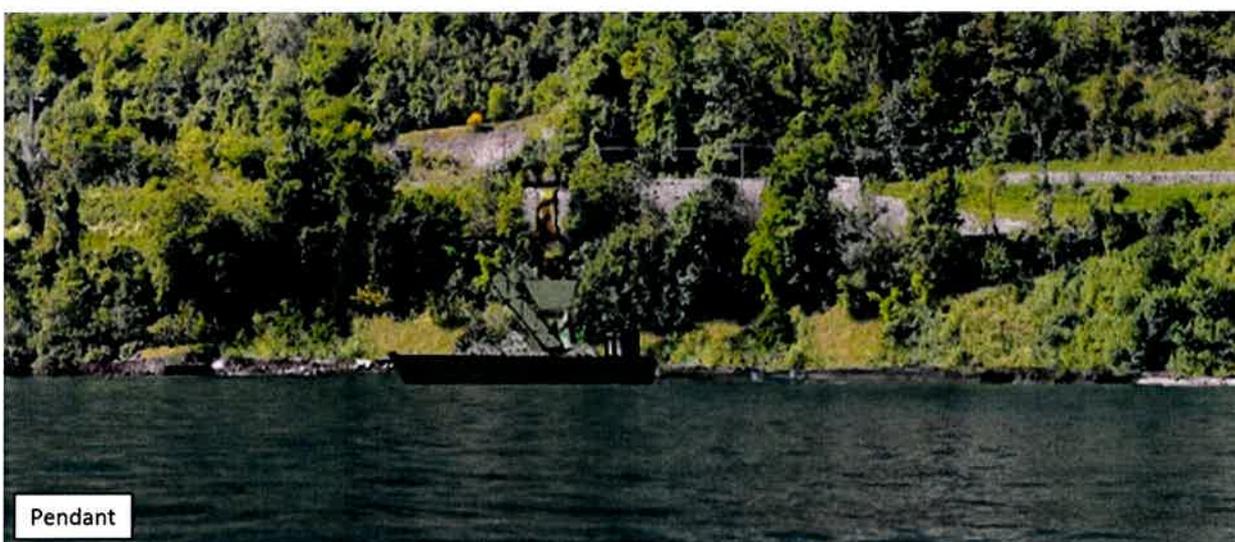
Afin de limiter l'impact visuel depuis le lac de ces installations limitées au périmètre Nord de ce terrain, et de permettre la mise en place d'une compensation, vous avez pour projet de démonter les constructions localisées sur la photo ci-dessus dès le début de l'exploitation. Vous souhaitez aussi planter des espèces arborées locales à la place de ceux-ci afin de recréer une rive boisée à l'image des alentours.

Les installations de convoyage créées dans le cadre de votre projet, seront toutes démembrées à la fin de l'exploitation et des plantations d'espèces arborées locales seront là encore plantées.

Nous tenons par la présente, dans ce contexte, et compte tenu de ce qui précède, en tant que représentants de la Société Bourgeoisiale Section Française, à vous apporter tout notre soutien en vue de l'aboutissement de ce réaménagement « bord de lac ».



Photomontages sur la base de la zone « zoomée X6 » (voir page précédente)



En plus des mesures exposées dans le dossier du « *Projet de déplacement de la zone d'extraction et de remise en état coordonnée de la carrière de la Chenilla* », nous vous soumettons aussi l'idée de l'installation de bancs et de panneaux pédagogiques concernant la carrière et plus particulièrement sur son intégration environnementale.

Désirant continuer à œuvrer de manière constructive à vos côtés en vue de l'aboutissement de ce projet, dans l'intérêt de tous, et en restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération.

La Société Bourgeoisiiale,



Le Président
M. Claude DERIVAZ



Le Trésorier
M. Georges DERIVAZ

